

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 44 (1964)  
**Heft:** 2: La formation professionnelle

**Artikel:** La formation professionnelle des adultes en France  
**Autor:** Seguin, Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886921>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES EN FRANCE**

par Michel Seguin

La Formation Professionnelle des Adultes (F.P.A.) a pour but de donner aux adultes une formation progressive et accélérée leur permettant d'exercer un métier, de s'adapter à un nouvel emploi ou d'acquérir une qualification d'un niveau supérieur.

Dans un pays moderne, la formation professionnelle des adultes est donc appelée à avoir une place de plus en plus grande. Elle répond en effet à ce besoin impérieux découlant du progrès scientifique : la qualification sans cesse plus poussée des individus et leur adaptation aux techniques modernes de production :

Ses objectifs sont d'abord sociaux :

— donner en un temps très court, une réelle qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme,

— favoriser la promotion sociale, en permettant aux professionnels de se perfectionner et d'améliorer leur situation,

— réadapter, reconvertis les travailleurs en fonction de leurs moyens.

Mais la formation professionnelle des adultes a également un but économique. Il faut en effet procurer aux principales industries du pays, la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin. Or dans l'économie moderne, ces besoins sont susceptibles de changer constamment. Ceci implique que le choix des spécialités enseignées soit constamment en rap-



port avec les besoins des principaux secteurs de l'économie et qu'en cas de récession dans une industrie, la reconversion rapide des travailleurs qu'elle faisait vivre soit assurée.

En fonction de ces buts, le Ministère du Travail a confié depuis 1949 à l'Association Nationale Interprofessionnelle pour la Formation Rationnelle de la Main-d'œuvre (A.N.I.F.R.M.O.), la gestion de l'ensemble des centres collectifs de F.P.A. qu'il a été amené à créer.

Les représentants du Ministère du Travail, les représentants des organisations professionnelles patronales et les représentants des organisations syndicales salariées, participent à l'administration de l'Association, ainsi qu'aux délibérations de commissions consultatives sur le plan national et sur le

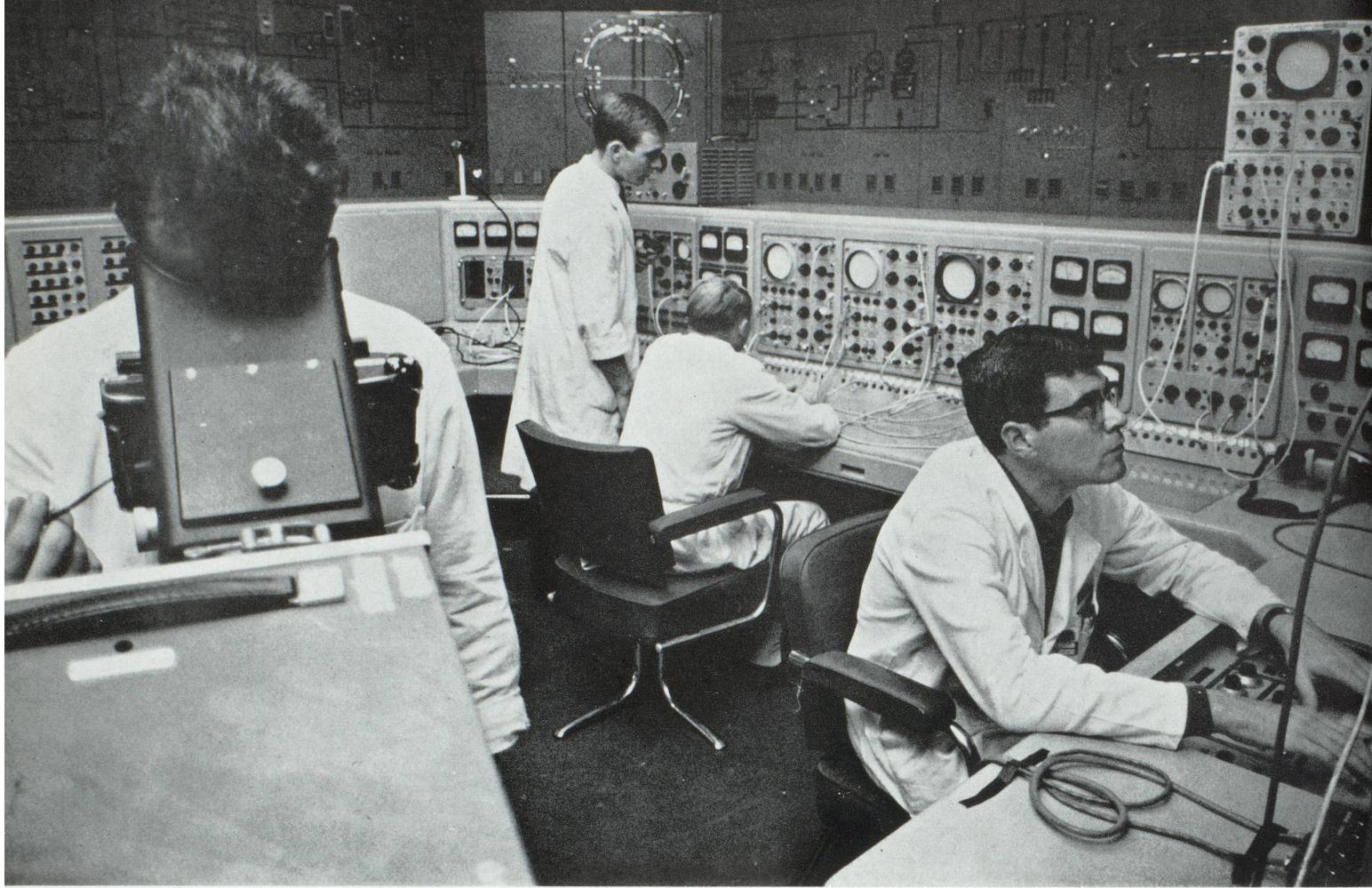
plan local. La participation active des représentants, patronaux et salariés permet à la F.P.A. d'exercer une action régulatrice sur le marché de l'emploi en assurant l'adaptation permanente de ses enseignements aux besoins des industries.

L'A.N.I.F.R.M.O. gère actuellement plus d'une centaine de Centres de F.P.A., répartis sur l'ensemble du territoire. L'Association contrôle en outre, sur le plan technique, 175 centres subventionnés, pour la plupart, par le Ministère du Travail et fonctionnant au sein d'entreprises, d'organismes publics ou privés et de groupements professionnels. Dans ces centres, sont reçus pour des stages de courte durée (de 6 mois à un an maximum), des adultes de plus de 17 ans. Pendant toute la durée de leur stage, ceux-ci touchent un salaire et

continuent à bénéficier des lois sociales. La plupart sont logés gratuitement dans les centres.

Les activités de l'A.N.I.F.R.M.O. ne cessent de s'accroître en se diversifiant. Des spécialités nouvelles, par exemple, la physique-chimie, l'électronique, plus récemment le montage-ajustage-réglage, s'ajoutent aux formations traditionnelles des métiers du Bâtiment et de la Métallurgie. Actuellement, 123 spécialités sont enseignées pour la formation, soit d'ouvriers qualifiés, soit de techniciens. Au total, 337.912 diplômes du Ministère du Travail sanctionnant leur formation ont été remis aux stagiaires F.P.A. depuis 1946 jusqu'au 31 décembre 1963.

*Notre photo :*  
Perfectionnement  
de l'ouvrier adulte.



L'ère des techniciens. (Photo René Burri, Magnum.)

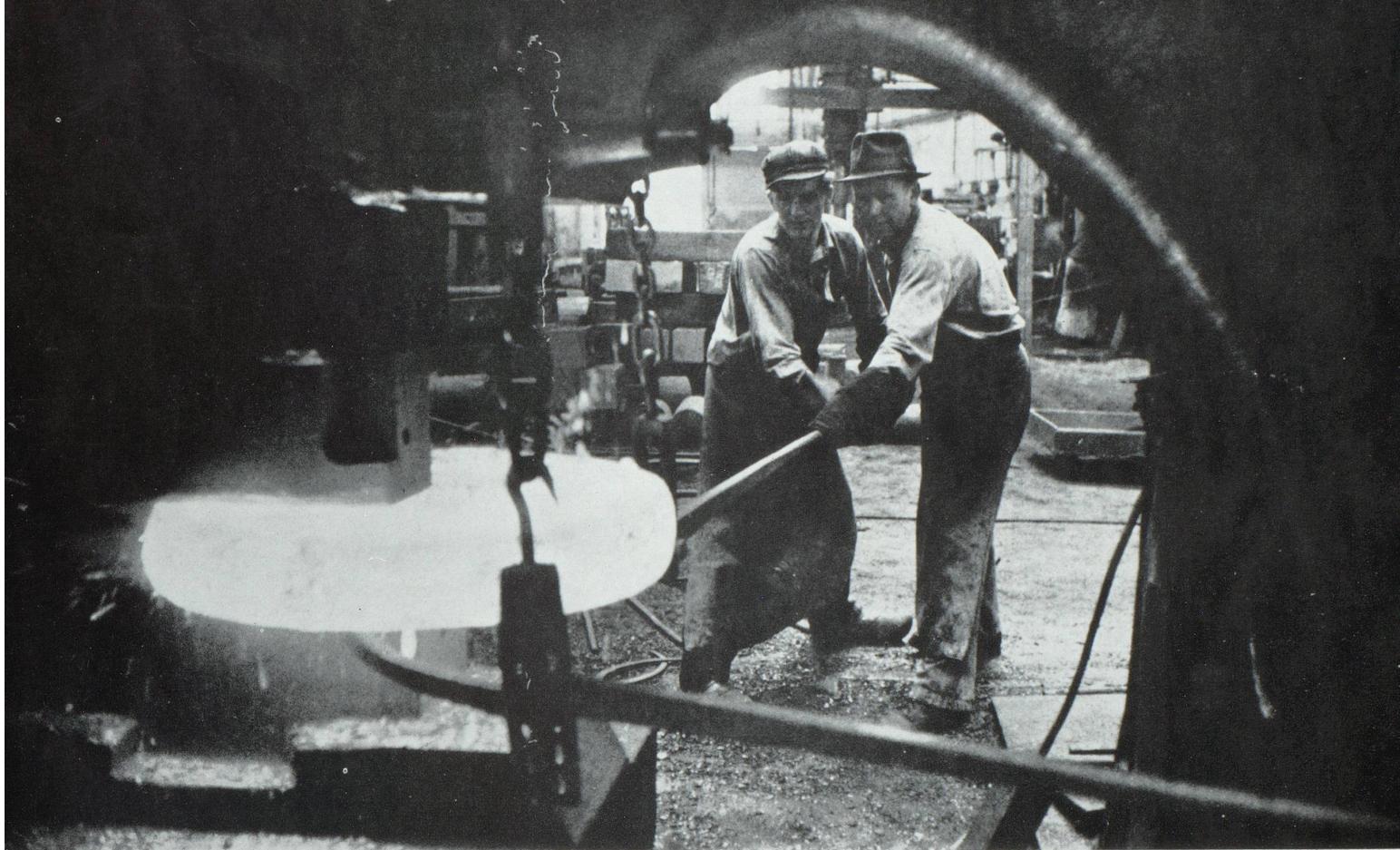
### La méthode F.P.A.

L'enseignement de la F.P.A. n'a rien de commun avec les formules scolaires. Dispensé dans un laps de temps extrêmement court, il se limite à un enseignement strictement professionnel à l'exclusion de toute autre formation d'ordre général. S'adressant à des adultes, il doit être rapide et immédiatement profitable. A cet effet, une méthode particulière, appelée « Méthode F.P.A. », a été mise au point. C'est une méthode active destinée à faciliter l'acquisition progressive des connaissances, et qui repose essentiellement sur la pratique.

La formation est conduite selon un programme rigoureusement établi, combinant des exercices aussi proches que possible de la pratique du métier inspirés de la réalité industrielle. Ces exercices sont décomposés en éléments facilement assimilables, allant du simple au complexe, du facile au

plus difficile, du concret vers l'abstrait. Les données théoriques de dessin, de calcul et de technologie nécessaires au bon professionnel sont enseignées en s'appuyant toujours sur l'exercice pratique, de façon à intéresser les apprentis et à être plus aisément compris d'eux. Il s'agit d'un enseignement essentiellement vivant, se rapprochant le plus possible des conditions réelles dans lesquelles se trouveront ensuite les travailleurs ; faisant appel au maximum à la mémoire visuelle, il est conçu en sorte de ne jamais lasser l'attention de ceux qui le reçoivent.

Pour arriver à ce résultat, les stagiaires sont groupés par équipes de dix à quinze, appelées « Sections ». Chaque section est dirigée, pendant toute la durée du stage, par le même moniteur, dont le rôle pédagogique, moral et éducatif est essentiel dans cette formation.



Des secteurs industriels où la machine chasse l'homme (Photo Erich Lessing, Magnum.)

Le nombre de sections varie selon l'importance des centres de F.P.A., mais la caractéristique générale est la diversité des spécialités enseignées.

#### Bilan des activités de la F.P.A. en 1963 et plan d'expansion

Le développement rapide de la Formation Professionnelle des Adultes dont l'importance économique et sociale n'est plus à démontrer, a franchi au cours de l'exercice 1963 une étape qui assure la transition entre un passé révolu semble-t-il, de fluctuations liées à la conjoncture des événements immédiats et un avenir où l'accroissement des moyens mis en œuvre s'intègre dans un plan d'expansion qui est celui de la Nation.

L'enseignement de la F.P.A. s'est donné, en 1963, dans 1 215 sections réparties de la manière suivante :

Sections du Bâtiment .... 799  
Sections des Métaux ..... 360  
Sections Diverses ..... 56

Sur ce nombre, 1 172 ont été affectées à la formation d'ouvriers qualifiés (1<sup>er</sup> degré), 37 à la formation de techniciens et 6 à l'initiation à la formation professionnelle (stages d'orientation). Enfin un certain nombre de sections de formation pour les emplois de bureaux (sections diverses) — aides-comptables, sténo-dactylographes, secrétaires sténo-dactylographes — ont été réservées par priorité aux rapatriés d'Afrique du Nord.

Au total, et pour fixer un ordre de grandeur, le nombre d'heures travaillées par les stagiaires en 1963 a été de : 24.910.278 (soit plus de 16,2 % par rapport à 1962).

Les effectifs des stagiaires entrés en stage s'élèvent en 1963 à 28.146 stagiaires, chiffre qui est supérieur à tous les résultats antérieurs depuis la création de



l'A.N.I.F.R.M.O. Comparé aux résultats du précédent exercice, il indique une progression de 18,7 %.

Cet accroissement varie selon les secteurs professionnels, marquant un taux de :

9,6 % dans le Bâtiment,  
17,7 % dans les formations du 2<sup>e</sup> degré (techniciens),  
32,9 % dans les Métaux,

tandis que le secteur des industries diverses, favorisé par les nombreuses créations de sections d'emplois de bureau et d'initiation à la formation professionnelle (rapatriés d'Algérie), accuse un taux d'augmentation de 137,2 %.

Le nombre des stagiaires formés est de 22.130 en 1963, contre 20.125 en 1962, soit un taux de progression de 9,9 %.

En définitive, deux aspects essentiels se dégagent de ce rapide bilan des activités de la F.P.A. pour l'exercice écoulé :

- augmentation dans tous les secteurs, de la capacité de formation,

- développement sensible de certaines spécialités, notamment de la métallurgie et des industries diverses.

Ces deux aspects se retrouvent dans le programme d'expansion fixé par les Pouvoirs Publics à la F.P.A. pour les années 1964-1965. Toutefois, cette période sera caractérisée par un aspect supplémentaire que l'on pourrait nommer « l'Actualité de la F.P.A. », c'est-à-dire la possibilité pour celle-ci d'adapter ou de réserver certaines de ses structures en vue du règlement des problèmes économiques et sociaux du moment. Ce 3<sup>e</sup> aspect sera traité à part, après l'exposé des modalités d'expansion en 1964-1965.

Au cours des deux années à venir, la capacité annuelle de formation de l'ensemble des Centres F.P.A. devrait passer de 30.000 à 45.000 stagiaires. La création de 520 nouvelles sections est envisagée de la façon suivante :

SECTEURS	TRANCHE 1964	TRANCHE 1965	TOTAL
Bâtiment	86	80	166
Métaux	241	95	336
Divers	13	5	18

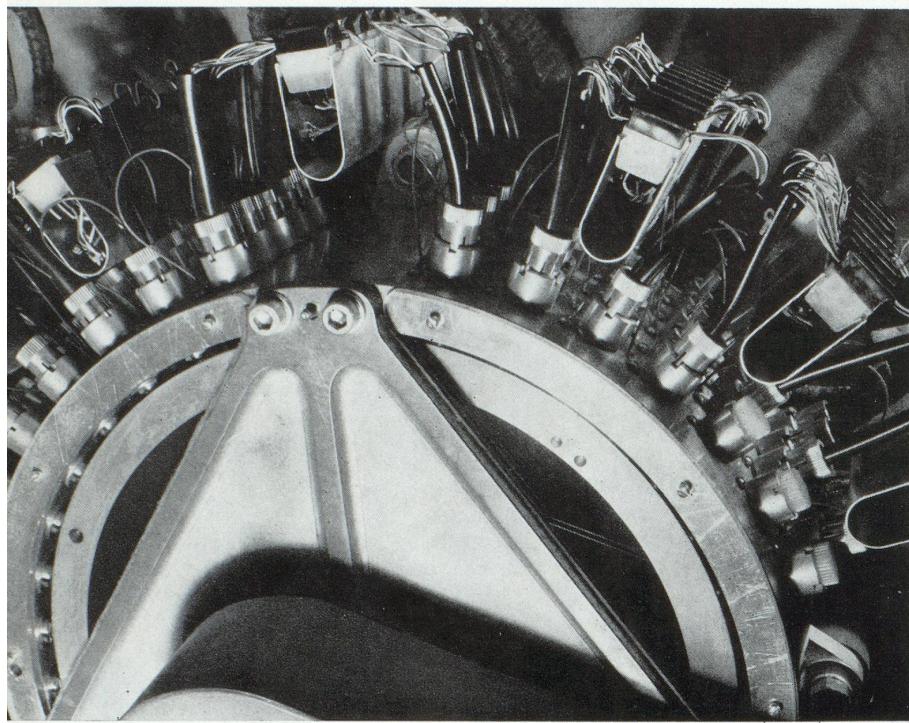
Le nombre des sections autorisées à fonctionner dans les Centres gérés passerait de 1.350 en 1963 à 1.870 en 1965.

De même qu'en 1963, cette expansion se caractérise par un développement sensible du secteur « métaux » et du secteur « divers », ce dernier toutefois, dans une proportion moindre, 366 sections doivent être créées concernant les spécialités de la métallurgie, 18 concernant les spécialités diverses et 166 seulement concernant les spécialités du Bâtiment ; ce dernier chiffre ne représente que le tiers à peine de l'ensemble des sections autorisées à fonctionner au titre du programme d'expansion 1964-1965.

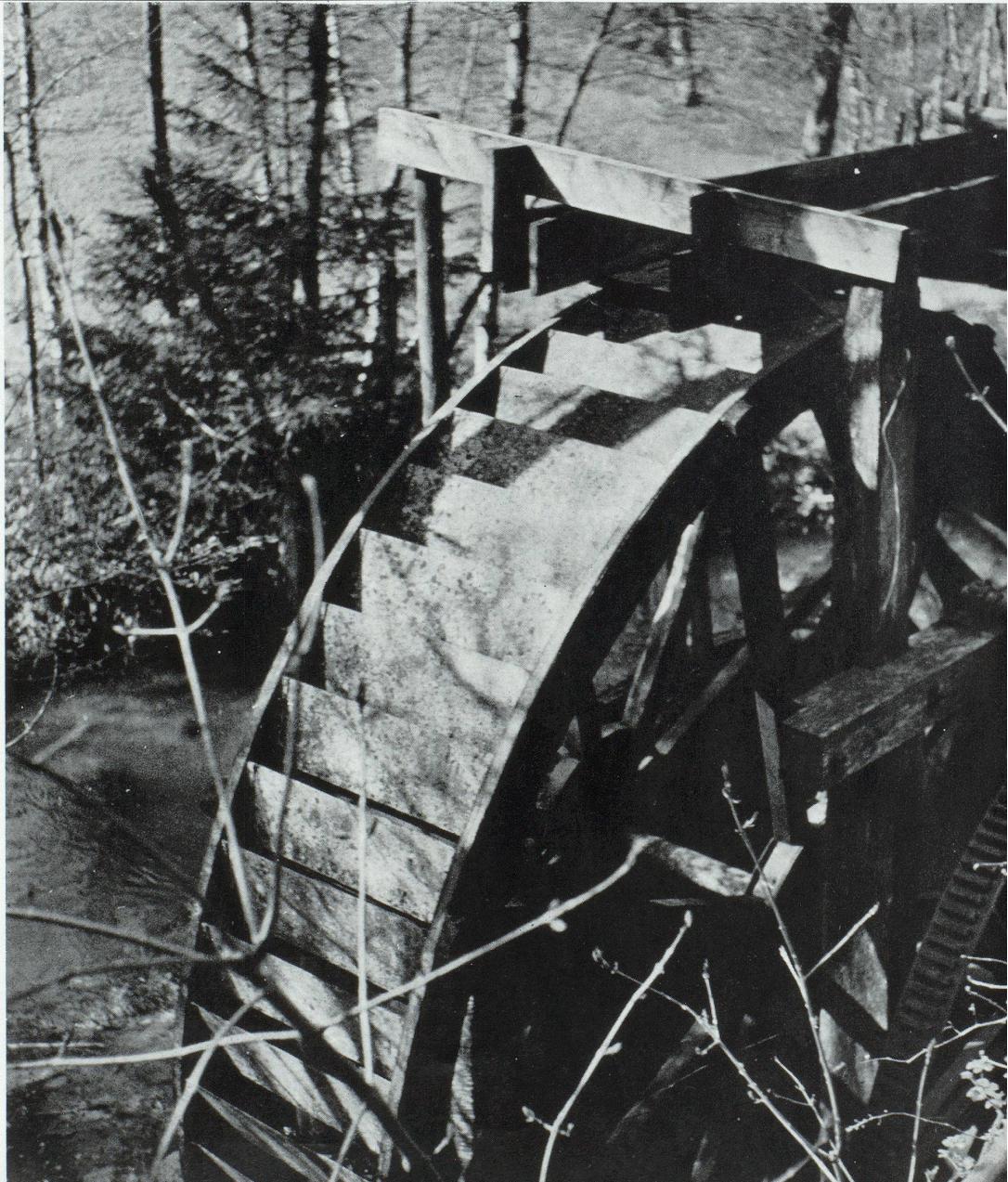
C'est au cours de l'année 1964 que le plus gros effort en faveur du secteur « métaux » sera accompli. En effet, la première tranche du programme prévoit l'ouverture de 241 sections pour cette année contre 95 seulement l'année suivante.

Si la plupart des spécialités de ce secteur doivent bénéficier de la création d'une ou plusieurs sections, certaines sont cependant particulièrement favorisées : c'est le cas, par exemple, de l'ajustage (ajustage, ajustage-électricité, formation d'ajusteurs mécaniciens) : 42 sections, du fraisage : 41 sections, du soudage mixte : 34 sections, de la tôlerie : 25 sections, du tournage : 40 sections et, parmi les spécialités du second degré, de la formation d'agents de dépannage radio-télévision : 6 sections. Dans le secteur « Bâtiment », on peut citer le chauffage-central, la plomberie-zinguerie, la serrurerie, la maçonnerie en construction moderne : 16 sections. Dans le secteur « divers », 3 sections de techniciens-physiciens-chimistes sont autorisées.

Le programme d'expansion de la F.P.A. pour les années 1964-1965 confirme l'évolution amorcée en 1963 ; il favorise l'enseignement des spécialités de la métallurgie où les besoins en main-d'œuvre qualifiée sont particulièrement aigus ; il consacre la formation de travailleurs pour les « métiers de base » du Bâtiment, il étend le secteur « industries diverses », et représente au total un développement de l'ordre de 35 %.



Reconversion.



Toutefois, des chiffres et des pourcentages ne suffisent pas à définir cette croissance. D'autres incidences ont joué, lors de l'établissement du programme en particulier la situation économique, ses répercussions sur le marché du travail, et les problèmes qui en découlent pour le présent et l'avenir ; autant d'éléments auxquels la F.P.A. ne peut rester étrangère.

### Actualité de la F.P.A.

Fermetures d'usines, de chantiers, de bassins miniers et leurs conséquences (chômage et reconversion), exode rural, intégration des Français d'Afrique du Nord, retour des soldats et des officiers à la vie civile, tels sont les problèmes économiques et sociaux du moment dans lesquels la F.P.A. a son rôle à jouer. L'information les a posés sous toutes les formes, et abordés sous tous les angles. Présentons brièvement les solutions à ces différents problèmes qui sont envisagées dans le cadre du plan d'expansion pour les années 1964-1965.

Dans le domaine de la reconversion des travailleurs de l'industrie, l'intervention de la F.P.A. se manifeste de deux manières :

— Premièrement, dans le cadre de l'action du Fonds de Développement économique et social (le F.D.E.S.) en faveur d'entreprises qui se décentralisent, s'étendent, se reconvertissent, partiellement ou en totalité, ou encore se créent dans une zone de sous-emploi. Dans ces différents cas, le rôle de la F.P.A. consiste à étudier les modalités de formation du personnel et le temps de formation.

— Deuxièmement, à l'intérieur de ses centres, en accord avec les entreprises intéressées, la F.P.A. réserve un certain nombre de sections à la formation ou à la reconversion du personnel de ces entreprises.

Grâce à ses stages rémunérés, aux indemnités de toutes sortes dont peuvent bénéficier les stagiaires, grâce aussi aux dispositions prises dans le cadre du Fonds national de l'Emploi, enfin, par l'implantation géographique de ses centres, la F.P.A. constitue un outil collectif de conversion de premier ordre et participe acti-

vement à la recherche de l'équilibre de l'emploi. Ses 103 centres répartis sur l'ensemble du territoire offrent aux travailleurs la possibilité de se reconvertis tout en leur évitant dans la mesure du possible, les migrations auxquelles, naturellement, ils réponnent.

— A plus longue échéance, mais avec la même acuité se pose le problème de la reconversion des agriculteurs. Des statistiques ont révélé que l'exode rural de 1959 à 1963 s'était effectué au rythme annuel de 160.000 personnes, rythme qui doit se maintenir encore pendant plusieurs années car la population rurale, actuellement de 3.898.000 personnes, soit 20,6 % des forces vives de la nation, devrait selon les prévisions officielles, être ramenée à 3.100.000 en 1968.

Mais si l'on veut que cet exode s'effectue dans les meilleures conditions, à la fois pour les intéressés et pour le pays, il est nécessaire de donner aux agriculteurs désireux de quitter la campagne, une qualification solide. Elle leur facilitera l'accès des secteurs secondaires et tertiaires, dans lesquels ils s'intègreront alors plus aisément. C'est dans cette optique, qu'a été créé le F.A.S.A.S.A. (Fonds d'Action sociale pour l'Aménagement des Structures Agricoles).

Comme pour les ouvriers des industries, des sections de F.P.A. vont être mises à la disposition des agriculteurs : 52 existent déjà, 167 sont à créer au titre du programme 1964-1965. Elles se répartissent au total, de la façon suivante :

- Bâtiment : 95,
- Métaux : 65,
- Préparatoire à la F.P.A. : 20.

— Un autre domaine dans lequel continue de se manifester l'action de la F.P.A., concerne l'intégration à la vie économique métropolitaine des Français d'Afrique du Nord.

— Enfin, le retour à la vie civile des jeunes soldats du contingent mais aussi la mise en disponibilité, du fait de la réduction de la durée de service militaire, de certains officiers et sous-officiers,

constitue également une des préoccupations importantes de la F.P.A.

Il importe que les jeunes gens libérés soient informés des possibilités qui leurs sont offertes, par les industries du pays, et qu'ils apprennent à connaître le métier qui sera le mieux en rapport avec leurs aptitudes et pour lequel existent d'importants débouchés.

— Reconversion des travailleurs de certains secteurs industriels, reconversion des agriculteurs, action en faveur des rapatriés, des militaires, effort vers une meilleure orientation professionnelle grâce à des stages préparatoires et d'initiation à la Formation Professionnelle, dans tous les domaines les activités de la F.P.A. convergent vers une répartition plus rationnelle des forces productives du pays en fonction des besoins immédiats mais aussi des prévisions à long terme de l'économie.

Un peu partout dans les usines, les ateliers, sur les chantiers, dans les laboratoires et les bureaux d'étude, des hommes et des femmes peuvent se réclamer de la F.P.A., de son enseignement, de sa méthode. Le programme 1964-1965 lui ouvre de vastes perspectives ; elle essaiera de le réaliser au mieux, en dépit des difficultés qui ne manqueront pas de se faire jour.

Ainsi, en donnant à un nombre toujours plus important d'adultes la possibilité d'acquérir une formation, de se perfectionner, de se promouvoir, de s'adapter sans cesse aux conditions nouvelles du travail, elle confirmera l'œuvre passée et sera le présage d'un avenir où l'éducation permanente deviendrait une réalité.

Michel SEGUIN.